

# Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques - en apprentissage (10904)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T d'Orsay - Université Paris-Saclay - BUT - Mesures physiques - en apprentissage (10904)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	492	3

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques (physique-chimie, mathématiques, sciences de l'ingénieur), en anglais et en français.	Notes de Première et Terminale pour les matières scientifiques et l'anglais. Notes de Première et résultats des épreuves anticipées du baccalauréat en français. Résultats des épreuves des enseignements de spécialité pour les candidat.es déjà bachelier.e.s.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, Acquisition de la démarche scientifique.	Notes et appréciations des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale. Champ « Méthode de travail » de la fiche avenir.	Important
Savoir-être	Autonomie. Capacité à s'investir. Capacité à fournir des efforts. Concentration en classe.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de Première et de Terminale. Champs « Autonomie » et « capacité à s'investir » de la fiche avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Projet de formation motivé. Capacité à réussir dans la formation. Cohérence du projet.	Projet de formation motivé.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

### Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

### Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Les critères conduisant à ne pas classer un candidat sont :

- pour les candidats préparant un baccalauréat général : des spécialités de Première et/ou Terminale incohérentes avec notre formation
- pour les candidats préparant un baccalauréat technologique : tout autre série que STL et STI2D
- des résultats dans les spécialités scientifiques de Première et/ou Terminale jugés insuffisants
- un comportement inadéquat en Première et/ou Terminale (absentéisme, retards répétés injustifiés, manque de travail, bavardages intempestifs...) qui ne serait pas abordé dans la lettre de motivation
- l'absence de projet motivé dans la lettre de motivation en particulier dans le cas d'une réorientation ou une reprise d'études.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature en filière par apprentissage est analysée individuellement par les responsables d'années d'apprentissage BUT 1&2 du département Mesures Physiques de l'IUT d'Orsay. Les notes académiques et les informations non numériques (appréciations des professeurs, assiduité, projet de formation motivé, etc..) sont prises en compte afin de sélectionner les candidat.e.s à un entretien d'admissibilité en présentiel. L'admissibilité est donnée à la suite de l'entretien. L'admission finale est conditionnée à l'obtention d'un contrat d'apprentissage de 3 ans.

Les critères généraux d'examen des vœux sont rappelés ci-dessous :

- critère très important : résultats académiques en Première, Terminale pour les matières scientifiques (Mathématiques, Physique-Chimie, Sciences de l'Ingénieur et éventuellement d'autres matières scientifiques selon la filière), niveau en anglais, résultats aux épreuves anticipées de français du baccalauréat et notes au baccalauréat pour les candidats déjà bacheliers.
- critères importants : Appréciation des professeurs de l'ensemble des matières de première et de terminale. Méthodes de travail et l'acquisition de la démarche scientifique. Projet de formation motivé
- critère complémentaire : autonomie, capacité à s'investir et à fournir des efforts et la concentration en classe

L'entretien d'admissibilité entre le/la candidat.e et des enseignants du département Mesures Physiques de l'IUT d'Orsay permet de discuter des motivations pour la formation et pour l'apprentissage et permet de déterminer si le/la candidat.e est prêt(e) pour une insertion dans le monde de l'entreprise dès son arrivée à l'IUT. Les méthodes de travail, la rigueur et l'organisation sont également évaluées au cours de ces échanges. Cet entretien est également l'occasion de discuter l'ensemble des aspects de la formation par apprentissage et de répondre à l'ensemble des questions que le/la candidat.e pourrait se poser. Il est fortement conseillé que le/la candidat.e prépare cet entretien vis-à-vis de son parcours et de son profil.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons fortement aux candidats de rédiger une lettre de motivation qui ne soit pas une lettre-type sous peine de voir leur candidature pénalisée. Il est important d'y expliciter le choix de notre formation comparée aux autres formations en physique ainsi que le choix de l'apprentissage. Cette lettre doit également donner des éléments d'explication lorsque le dossier est atypique, en particulier dans le cas d'une réorientation ou d'une reprise d'études. Nous rappelons que les appréciations des professeurs de lycée sont lues pour chaque dossier et qu'un comportement en classe, quel que soit la matière, incompatible avec l'enseignement supérieur et une intégration en entreprise est généralement pénalisé. L'entretien permet de nous faire une idée de la maturité et des chances d'intégration du candidat en entreprise. Il permet enfin de discuter de toutes les facettes de l'apprentissage. Il est donc important que les candidats retenus préparent sérieusement cet entretien.

**Signature :**

Christophe Colbeau-Justin,  
Directeur de l'établissement I.U.T d'Orsay -  
Université Paris-Saclay